

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT (« CGA ») AUX SERVICES HOSPIMEDIA NOMINATIONS

1. Objet du contrat d'abonnement

Les présentes conditions générales d'abonnement définissent les conditions d'accès par le client (ci-après le « Client ») à la plateforme d'informations et de services <https://nominations.hospimedia.fr>, désignée ci-après « la Plateforme », en vue de son utilisation par le personnel du Client.

2. Description du contenu de l'abonnement

La souscription d'un abonnement à la Plateforme garantit au Client l'accès sécurisé par internet aux services de la Plateforme, à savoir :

- Accès à une base recensant les établissements sanitaires / médico-sociaux, et les décideurs associés (directeurs, directeurs adjoints, ingénieurs biomédicaux et pharmaciens du secteur la santé - les « Décideurs »), ainsi que les mouvements, l'organisation hiérarchique, et coordonnées de ces derniers ;
- Accès à une cartographie des Groupement hospitaliers de territoires ;
- Génération d'alertes par email (ci-après les « Services »).

3. Mise en service de l'abonnement

La date de démarrage de l'abonnement est fixée par le Client en complétant le champ « date de mise en service souhaitée » sur le contrat d'abonnement. Si ce champ n'est pas rempli, la date de démarrage de l'abonnement est celle de la signature du contrat d'abonnement.

S'agissant des utilisateurs des Services, le Client joint un fichier au contrat d'abonnement dans lequel il liste les membres de son personnel désignés comme utilisateurs des Services <https://nominations.hospimedia.fr>, ci-après dénommés « Utilisateurs ».

4. Conditions financières

En contrepartie des informations et services fournis par HOSPIMEDIA NOMINATIONS, le Client versera à HOSPIMEDIA NOMINATIONS une redevance d'abonnement dont le montant est fixé dans le contrat d'abonnement. La facturation de la redevance d'abonnement s'effectue à la date de démarrage de l'abonnement fixée par le Client puis à chaque date anniversaire du contrat d'abonnement.

Sauf précision contraire confirmée par écrit entre les parties, les tarifs sont majorés chaque année à raison de 2,5% par rapport au prix de l'année précédente.

Les factures doivent être payées dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission.

Les règlements s'effectuent par chèque, virement ou mandat administratif.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-10 du code de commerce, des pénalités calculées sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. À défaut de paiement dans un délai de 30 jours après la date d'émission de la facture, HOSPIMEDIA aura la possibilité de suspendre l'accès des Utilisateurs à la Plateforme jusqu'à réception du paiement.

5. Responsabilités

L'obligation de fournir l'accès à la Plateforme se limite à une obligation de moyens. HOSPIMEDIA NOMINATIONS ne peut en aucun cas garantir que les Services proposés ne subiront aucune interruption. De même, HOSPIMEDIA NOMINATIONS ne peut être tenue pour responsable des dommages accidentels ou volontaires causés au Client ou ses Utilisateurs par des tiers du fait ou par leur connexion au réseau internet.

HOSPIMEDIA NOMINATIONS effectue des vérifications régulières des informations contenues sur la Plateforme. Ces informations étant pour certaines des données personnelles, HOSPIMEDIA NOMINATIONS peut avoir à supprimer/modifier certaines données à la demande de leurs titulaires. En conséquence, HOSPIMEDIA NOMINATIONS ne garantit pas l'exactitude, la véracité ou l'exhaustivité des informations contenues dans la Plateforme. , Aussi, les informations que le Client obtient dans le cadre des Services, que ce soit sur la Plateforme ou par courrier électronique, ne donnent droit à aucune garantie de la part d 'HOSPIMEDIA NOMINATIONS.

HOSPIMEDIA NOMINATIONS, et aucune partie tierce participant à la fourniture du service, ne seront tenus responsables en cas de défaillance ou de retard dans l'exécution de leur obligation au titre des conditions générales résultant de causes indépendantes de leur volonté, à l'inclusion et sans limitation aucune de cas de force majeure (actes des autorités civiles ou militaires, incendie, inondation, séisme, émeute, guerre, acte de sabotage, épidémie ou pandémie, défaillance de réseau, interruption totale ou partielle du réseau, troubles sociaux, attentats, calamités publiques, destruction de la Plateforme, dysfonctionnement de matériel, erreur de codage de fichier électronique, limite de logiciel ou incapacité d'obtenir des services de télécommunication), pour autant toutefois que les parties concernées prennent toute disposition raisonnable afin d'atténuer les effets résultant desdites situations. Les parties conviennent que la responsabilité d'HOSPIMEDIA NOMINATIONS ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et sera limitée aux dommages directs subis par le Client. La responsabilité d'HOSPIMEDIA NOMINATIONS, pour quelque cause que ce soit au titre des présentes, ne pourra excéder le montant de l'abonnement annuel payé par le Client.

6. Respect des règles d'accès et de propriété

Le Client est responsable de toute utilisation de la Plateforme par son personnel.

Le Client s'engage, pour son compte et celui de ses collaborateurs Utilisateurs, à veiller à ce que les identifiants et mots de passe attribués au sein de son établissement ne soient pas divulgués sous quelque forme que ce soit. Le Client s'engage à informer HOSPIMEDIA NOMINATIONS du départ de l'un de ses collaborateurs Utilisateurs permettant ainsi la coupure de son accès à la Plateforme.

Le Client s'engage à signaler à HOSPIMEDIA NOMINATIONS tout cas de fraude ou d'accès non autorisé dont il aurait eu connaissance.

Le Client s'engage à n'utiliser la Plateforme que pour l'information de son personnel désigné comme Utilisateurs. Le Client reconnaît que certaines informations présentes sur la Plateforme constituent des données personnelles et doit donc appliquer la réglementation associée.

Le Client s'interdit de permettre à des tiers d'exploiter les Services, par quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit.

Le Client s'engage, pour son compte et celui de ses salariés, à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur la Plateforme, c'est-à-dire, notamment :

- à ne pas copier, diffuser, vendre, publier, reproduire, résumer, modifier, altérer, sans autorisation préalable d' HOSPIMEDIA NOMINATIONS, quelques article, titre, application, logiciel, logo, marque, information ou illustration, présents sur la Plateforme,
- à ne pas recopier tout ou partie de la Plateforme sur un autre site,
- à ne pas enlever ou occulter toute mention de droit d'auteur ou toute autre mention de propriété intellectuelle incorporée dans les Service.

HOSPIMEDIA NOMINATIONS possède les droits de propriété intellectuelle ou les droits similaires sur les informations et services accessibles sur la Plateforme. Le Client n'acquerra en aucun cas de tels droits sur les informations du fait de ce contrat. HOSPIMEDIA NOMINATIONS concède au Client, qui l'accepte, un droit d'utilisation, non-exclusif et non-cessible, de la Plateforme par son personnel pour la durée d'application des présentes

7. Liens avec d'autres sites ou sources

La Plateforme intègre des liens hypertextes avec d'autres sites ou sources. HOSPIMEDIA NOMINATIONS ne dispose d'aucun moyen pour contrôler ces sites et ces sources et ne répond ni de leur disponibilité ni de leur contenu, ni ne les garantit. Si toutefois, dans les pages de la Plateforme, se trouve un lien avec une page externe dans laquelle du contenu illicite venait à être diffusé par un tiers, HOSPIMEDIA NOMINATIONS effacerait, après avoir été informée desdits contenus, le lien avec cette page.

8. Durée

Le présent contrat prendra effet à la date de signature par le Client du contrat d'abonnement. Lorsque la date de mise en service souhaitée précisée sur le contrat d'abonnement est différente de la date de signature du contrat, le présent contrat prendra effet à la date de mise en service. Le contrat est prévu pour une durée initiale de douze mois, et sera renouvelable tacitement par périodes successives de même durée.

Chacune des parties pourra résilier ce contrat à l'expiration de chaque période à condition d'en avertir l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception deux mois avant l'expiration de chaque terme.

9. Règlement des litiges

Le présent contrat est soumis aux dispositions du droit Français. Tout litige né de l'interprétation et/ou l'exécution du présent contrat donnera lieu à une tentative de règlement amiable entre les parties. A défaut d'accord amiable dans un délai de trente (30) jours, tout litige né des présentes ou de son exécution est de la compétence exclusive des Tribunaux de Lille.

10. Protection des données personnelles

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles en ce inclus les stipulations définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données personnelles et à la libre circulation de ces données, dit « Règlement Européen » et toute réglementation subséquente (ci-après la « Loi »).

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, HOSPIMEDIA NOMINATIONS traite les données personnelles des Utilisateurs pour le compte et selon les instructions du Client. Le Client agit dans ce cadre en tant que responsable de traitement et HOSPIMEDIA NOMINATIONS en tant que son sous-traitant au sens de la Loi. Le Client sera à ce titre dénommé le « Responsable de traitement » et HOSPIMEDIA NOMINATIONS sera dénommé le « Sous-traitant ». Dans ce cadre, le Sous-traitant s'engage à traiter les données personnelles confiées par le Client dans le respect de ses instructions et des stipulations prévues à [l'annexe n°1](#), ce que le Sous-traitant déclare expressément être en mesure de respecter.